

RUBRIQUES

Eglise et communautés religieuses

Politique et société

Economie et divers

Documentation

[Archives](#)

La semaine

Homélie de la semaine

Proverbes de la semaine

Blagues de la semaine

Insolites

[Spécial 50 ans DIA](#)

RDC: L'Espagne lance quarante mandats d'arrêt international contre des officiers rwandais

DIA » Politique et société
ven 06 février 2009 à 04:37:40 | [Envoyer l'article](#)

- Ils sont accusés de crimes commis au Congo/Kinshasa et au Rwanda.

Kinshasa, – (D.I.A.) – L'Espagne vient de lancer quarante mandats d'arrêt international contre des officiers rwandais pour crimes commis en République Démocratique du Congo, RDC, et au Rwanda. Le premier ministre congolais a appris cette nouvelle auprès du sénateur espagnol Père Saupol qui a amené un extrait de décision judiciaire du tribunal espagnol.

Le sénateur espagnol, Père Saupol, a affirmé que la décision de la justice espagnole intervient après des enquêtes qui ont établi la responsabilité des quarante officiers rwandais dans de crimes commis dans ces deux pays. La période dans laquelle les crimes ont été commis n'est pas encore précisée. M. Père a déclaré que son pays compatit aux souffrances qu'endurent les Congolais, principalement ceux de l'Est de ce pays à cause des guerres prolongées.

L'Espagne, à en croire le discours du sénateur, reste sensible et compatissante vis-à-vis du peuple congolais victime d'une guerre tragique. L'Espagne compatit particulièrement avec les populations de la République Démocratique du Congo qui sont les plus touchées. Dans la foulée, selon Père Saupol, l'Espagne souhaite que ce géant d'Afrique revienne au plus vite sur la scène diplomatique et commerciale internationale.

Au sujet des opérations conjointement menées entre le Rwanda et la République démocratique du Congo contre les FDLR (Forces démocratique pour la libération du Rwanda (FDLR), les Interahamwe et les autres forces négatives rwandaises sur le sol congolais, le sénateur a indiqué que l'Espagnol souhaite que toutes les dispositions soient prises en vue de protéger au maximum les populations civiles.

Le sénateur Père Saupol a conduit auprès du chef du Gouvernement une délégation inter institutionnelle et de la société civile.

Lundi 16 février 2009

SITES